



BULLETIN D'INFORMATION ASSOCIATION DU CHEMIN DE RONDE NOVEMBRE 2025

1/ Réunion Servier – Asso – Etude de flux / 5 novembre 2025

Notre association a été invitée par Linkcity (promoteur et constructeur) à participer à une deuxième réunion, mercredi 5 novembre, sur le projet architectural de la reconversion du site Servier.

Cette réunion fait suite à celle du 13 octobre dernier (voir notre Bulletin d'octobre) et a pour objet principal de répondre à nos questions sur l'étude de flux.

Etaient présents à cette réunion des représentants de Linkcity, de Cdvía (étude de flux), de Servier, des deux cabinets d'architectes, de l'association AEB, et de l'AdCR.



>> Nous avons pu aborder l'ensemble des remarques qui nous ont été transmises par les riverains, notamment sur le recul des bâtiments par rapport à la rue, la hauteur des bâtiments, la surface des espaces verts, le nombre de places de stationnement, la densité du projet, le bruit induit par le complexe sportif, la protection de la biodiversité.

>> Nous avons échangé sur l'étude des flux de circulation avec le prestataire présent et avons pointé plusieurs hypothèses de travail retenues par celui-ci que nous considérons comme inexactes. Par exemple, le prestataire part du postulat que les futurs habitants de la résidence jeunes actifs travailleront à proximité immédiate, or non seulement c'est une hypothèse gratuite, mais elle est improbable, vu la configuration du secteur. Notre Association a demandé qu'une



étude complémentaire soit réalisée, intégrant l'ensemble des projets en cours et les usages réels du secteur.

>> Nous avons demandé d'apporter des précisions sur les plans destinés à être diffusés lors de la réunion publique du 12 novembre, ainsi qu'une présentation en 3D des futurs bâtiments, avec une vue depuis le Chemin de Ronde.

>> En vue de la concertation préalable publique qui se déroule du 3 au 25 novembre, nous avons demandé l'ouverture d'un registre numérique afin de permettre à chacun, d'une part de déposer facilement ses remarques via Internet, d'autre part de pouvoir consulter les remarques déposées. Après avoir accepté cette demande, la mairie du Croissy n'a finalement pas mis en place de registre numérique, ce que nous regrettons.

2/ Réunion publique Servier – Modification du PLU / 12 novembre 2025

Notre association était présente à la réunion publique organisée par la ville de Croissy le 12 novembre, tout comme les associations du Vésinet AEB et SIDSV, et de très nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.

Cette réunion s'est déroulée en 3 phases : la présentation de la procédure de modification simplifiée, par la mairie ; suivie d'une présentation de la dépollution du site, par Servier ; puis la présentation du futur projet, par Linkcity (groupe Bouygues) et les 2 cabinets d'architectes.

Le public a pu poser ses questions au fur et à mesure de la présentation.



1/ Modification simplifiée du PLU

- Période de concertation préalable du 3 au 25 novembre.
- Le bilan de la concertation préalable sera présenté en Conseil Municipal de Croissy du 15 décembre.
Tout le monde peut assister à ce CM, habituellement les CM ont lieu à 21h à la mairie.
- Courant du premier trimestre 2026 la MRae (autorité environnementale) sera saisie sur le dossier d'évaluation environnementale (délai d'instruction de 3 mois).
- Puis les Personnes Publiques Associées seront consultées, dont les villes du Pecq et du Vésinet, ainsi que le Cadeb (collectif d'associations dont l'AdCR fait partie).
- Puis le dossier sera mis à la disposition du public. Il ne s'agit pas d'une enquête publique avec commissaire enquêteur (ce que nous regrettons), mais d'une mise à disposition du dossier que le public pourra consulter pendant 1 mois. Le public pourra déposer ses remarques auprès de la mairie, Monsieur le Maire a indiqué qu'il y aurait un registre numérique.



2/ Dépollution du site de Servier

Des couches de déchets industriels dont l'épaisseur varie entre 0.5 et 3.5 m ont été découvertes. Il s'agit de résidus d'anciens four à verre, mâchefers, morceaux de plaques de fibrociment et déchets industriels divers datant d'avant l'installation de Servier.

Servier doit réaliser la dépollution du site avant de pouvoir vendre le terrain à Linkcity. Voir les détails chapitre 5.



3/ Projet Linkcity :

Il s'agit d'un projet très dense dont le nombre de logements a augmenté au fur et à mesure des réunions. Les derniers chiffres sont indiqués sur le tableau ci-contre.

Nous avons eu une présentation des différents usages prévus sur le site, à savoir un complexe sportif Wellness, un parc d'activités, un immeuble de bureaux, et des logements/hébergements [un internat pour la British School of Paris, une Résidence Jeunes Actifs (logement social) et une résidence familiale avec services Neoz]; une présentation des pourcentages de surfaces végétalisées (dont toitures), imperméables et bâties; du nombre de stationnements avec l'emprise des parkings (en sous-sol et extérieur); du recul des bâtiments par rapport à la rue; la hauteur des bâtiments; des projections des futurs bâtiments depuis la rue.

Tableau **prévisionnel** des programmes

Programme	SDP (m²)	Nombre d'hébergement (u)	Conformité PLU stationnement	Stationnement extérieur (u)	Stationnement en infra (u)
Neoz	4 942 m²	87	103		103
Jeune actif	3 862 m²	135	81	39	42
Internat	3 467 m²	93	8	8	
Bureau	3 225 m²		54	54	
Hôtel d'activités	5 177 m²		66	66	
Wellness	4 840 m²		81	10	95
Total	25 513 m²		393	(179)	419 (240)

LINKCITY



A suivi une présentation des modes de déplacements avec l'étude des flux de Cdivia, les dessertes en bus, l'autopartage, les axes de mobilités douces.

Le public n'a pas semblé convaincu par la présentation de ce complexe qui impactera leur cadre de vie et a posé des questions très pertinentes qui, nous l'espérons, seront entendues.

>> Vous pouvez regarder la vidéo de cette réunion :

<https://www.facebook.com/share/v/1GGNNS89Kx/>

>> Nous pouvons transmettre le diaporama complet de la réunion à nos adhérents, sur demande.



3/ CA du Cadeb / 13 novembre 2025

Notre association est membre du Cadeb depuis 2016. Ce collectif d'associations de l'Agglo est agréé pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral, il sera consulté en tant que Personne Publique Associée dans la procédure de modification simplifiée de la ville de Croissy.

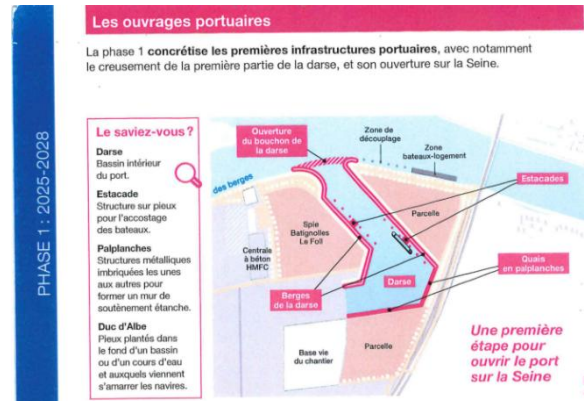
Nous choisissons de vous présenter 3 sujets suivis par le collectif :

➤ Haropa port

Les travaux du port d'Achères ont commencé en septembre 2025.

Ils s'étaleront jusqu'en 2040. Ce port sera axé sur le transport BTP puisqu'il semble que la demande est forte en Ile de France.

Ce port prendra peu à peu la place des terrains exploités par Heidelberg Materials qui extrait le sable de la plaine d'Achères (Achères serait la plus grande réserve de sable d'Ile de France).



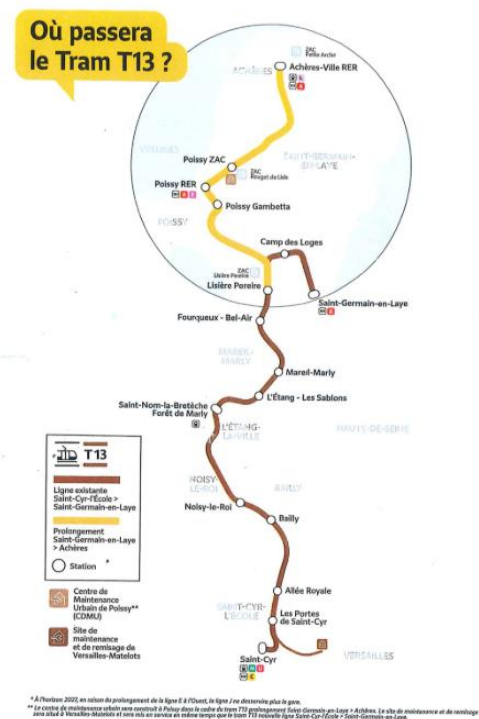
➤ Tram T13

Le T13 est mis en service depuis le 6 juillet 2022, il relie Saint Cyr à Saint Germain en Laye.

Il y a 235 salariés sur le T 12 et T 13 dont 40 conducteurs.

Des habitants de Bailly et Noisy se plaignent des nuisances sonores du tram (coup de sifflet tard le soir ou tôt le matin) quand le tram arrive vers un passage à niveau. Absence de mur anti-bruit.

Le tramway arrivera à Achères deuxième semestre 2028. Les travaux vers la gare ont commencé, avec des découpes d'arbres.



➤ Groupe de travail Arbres

Le Cadeb se mobilise d'une part pour la préservation des arbres existants, d'autre part pour la plantation d'arbres dans les villes de l'Agglo et souhaite éditer une fiche arbres par ville. Pour cela un inventaire du parc arboré public et privé va être réalisé pour chaque ville.

Il manque un représentant du Cadeb pour la ville du Pecq, si un de nos adhérents souhaite s'investir sur le sujet, merci de nous contacter !



4/ Réunion AdCR – Mairie du Pecq / 17 novembre

A notre demande, Madame Bernard, Maire du Pecq, nous a reçu le 17 novembre dernier, en présence de sa Chef de cabinet et du responsable du service urbanisme de la ville, afin d'échanger sur plusieurs points qui inquiètent fortement les riverains alpicois du quartier Mexique, concernant le devenir du site de Servier situé 123-125 Chemin de Ronde à Croissy sur Seine (dans le prolongement de la rue du 11 novembre).

En effet, certaines rues, ainsi que le collège Pierre et Marie Curie, se situent à proximité immédiate du site de Servier. Ils seront directement impactés par les travaux de dépollution (voir ci-dessous) et par la démolition des bâtiments existants : bruit, vibration, poussière, flux de camions (en fonction du plan de circulation), dégradation de la chaussée.

Ils seront également directement impactés par toute la période de construction qui s'étalera entre 2027 et 2029, selon l'information donnée par Linkcity.



Une fois le projet très dense finalisé et les nombreux nouveaux habitants et salariés installés, le Pecq subira indéniablement un trafic routier accru avec les inconvénients induits : du bruit supplémentaire, une dégradation de la qualité de l'air, un risque d'accident accru, des embouteillages (avec les incivilités qui vont de pair) aux heures de pointes.

Madame Bernard s'est montrée à notre écoute, et dans un premier temps s'est engagée à faire en sorte qu'aucun camion nécessaire au transport des gravats de la dépollution du site de Servier ne passe sur la commune du Pecq.

Nous avons eu l'occasion d'échanger sur ces mêmes sujets avec Monsieur Coradetti, Maire du Vésinet, présent à notre AG du 14 octobre 2025.

Une information supplémentaire : concernant les déplacements en bus, nous avons appris qu'un bureau d'étude va être mandaté très prochainement par l'Agglo pour étudier la faisabilité du passage d'un bus rue de l'Ecluse à Croissy, dans les 2 sens de circulation, avec le maintien de la piste cyclable.

5/ Réunion dépollution du site de Servier / 19 novembre

Nous étions présents à la réunion d'information organisée par l'entreprise Servier sur les travaux de dépollution de son site, le 19 novembre, dans ses locaux Chemin de Ronde, en présence du maître d'œuvre (entreprise chargée de réaliser les travaux) 3CE.



Deux associations du Vésinet, SIDSV et AEB, étaient également présentes, ainsi qu'une vingtaine de riverains.

- Nous avons diffusé à tous nos abonnés la lettre d'invitation de l'entreprise Servier à cette réunion.
- Grace à des sondages, des déchets industriels dont l'épaisseur varie entre 0.5 et 3.5 ont été découverts. Des zones restent encore à investiguer.
- Les travaux de dépollution prévoient l'excavation et le traitement des déchets enfouis et les terres potentiellement polluées jusqu'au terrain naturel. Le remblai se fera avec des matériaux propres (de la craie blanche).
- Ces travaux de dépollution se dérouleront en semaine de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- Les riverains immédiats pourront bénéficier d'un constat d'huissier (pris en charge par Servier), des clôtures et des murs extérieurs de leur maison, sur demande.
- La préparation du chantier est prévue à partir du 1^{er} décembre 2025, le terrassement à partir du 8 décembre.
- Suspension des travaux prévue du 20 décembre au 4 janvier 2026.
- Fin des travaux prévu en mars 2026.
- 5 000 m³ soit 10 000 t de déchets vont être enlevés (jusqu'à 7000 m³ au maximum en fonction du résultat des sondages en cours).
- La circulation des camions se fera uniquement en direction du pont de Bougival (Chemin de Ronde > Promenade Guy de Maupassant > pont de Bougival), aucun camion ne devrait passer par Le Pecq
- Sur toute la période janvier /février, entre 1 à 2 camions semi-remorque par heure sont prévus. Les camions seront bâchés.
- Un homme trafic sera sur place pour toute la durée des rotations de camion
- Une balayeuse passera chaque jour pour nettoyer la chaussée
- Nous avons les coordonnées du chef de chantier pour signaler tout problème



>> Nos adhérents peuvent recevoir l'ensemble du diaporama de la réunion, sur demande.

6/ Concertation préalable modification du PLU de Croissy / 3 au 25 novembre

- Cette concertation préalable avait pour objet la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Croissy sur Seine, c'est à dire la reconversion du site de SERVIER.
- Elle s'est déroulée du 3 au 25 novembre 2025.
- Toutes les personnes qui le souhaitaient pouvait déposer ses observations, soit sur un registre papier en mairie, soit par courrier postal, soit par mail.



- Nous avons demandé l'ouverture d'un registre numérique qui n'a finalement pas été mis en place par la mairie de Croissy.
- Nous association a donc déposé un avis, envoyé par mail le 19 novembre. Nous pouvons vous transmettre cet avis, sur demande.
- Nous remercions toutes les personnes qui nous ont adressé les observations qu'elles ont fait parvenir à la mairie de Croissy. Nous avons été mis en copie de 26 courriers de riverains de Croissy, du Pecq et du Vésinet, avec des remarques argumentées qui montrent la connaissance du dossier et l'inquiétude des habitants.
- Nous sommes allés en mairie consulter le registre papier, aucun avis n'y avait été déposé.
- Nous avons fait une demande pour que l'ensemble des avis transmis (par voie postale et par mail) soit annexé au bilan de la concertation préalable.
- Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous remercions de nous transférer votre courrier (que vous avez envoyé à la mairie de Croissy).
- En effet, dans un premier temps, nous pourrions ainsi prendre connaissance des demandes des riverains, et nous assurer rapidement de la prise en compte de chaque avis et de l'adéquation du bilan de la concertation préalable avec l'ensemble des observations transmises.

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme du 03 novembre 2025 au 25 novembre 2025 inclus

Objet de la concertation préalable :
Le projet de modification simplifiée porte sur la valorisation et la reconversion du site industriel Servier afin de permettre une mixité fonctionnelle dans ce périmètre et notamment :

- ➔ Créer, en zone Ua, un secteur Ua, sur un terrain situé 123-125 chemin de Ronde (parcelles cadastrées AP 9-11-12-76), afin d'y permettre la réalisation d'un programme mixte d'activités, services, bureaux, équipements d'intérêt collectif, hébergement et résidence avec services, et d'adapter le règlement du PLU en conséquence,
- ➔ Créer un secteur d'orientations d'aménagement et de programmation OS - chemin de Ronde permettant d'encadrer le développement de ce site,
- ➔ Compléter le glossaire annexé au PLU afin de préciser les destinations Habitation et Equipement public ou privé d'intérêt collectif.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Par délibération n°4 du 30 juin 2025, le conseil municipal a défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable. L'arrêté n°AP-URB-2025-145 du 02 octobre 2025 reprend ces objectifs et modalités et fixe les dates de la concertation.

À l'initiative du maire de la commune de Croissy-sur-Seine, dans le cadre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, la concertation préalable aura lieu du lundi 03 novembre 2025 au mardi 25 novembre 2025, exceptés les samedis, dimanches et jours fériés.

Le dossier de concertation sera consultable pendant toute la durée de celle-ci :

- ➔ sur le site internet de la ville : www.croissy.com
- ➔ sur support papier à l'hôtel de ville de Croissy-sur-Seine, 8 avenue de Verdun - Service urbanisme et développement durable, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, exceptés les samedis, dimanches, et jours fériés.

Une réunion publique d'information sera organisée le mercredi 12 novembre 2025 à 19h00 à la salle des sports du parc des sports du Chemin de Ronde 78290 Croissy-sur-Seine.

Le public pourra communiquer ses observations pendant la durée de la concertation :

- ➔ Sur le registre papier tenu à la disposition du public à l'hôtel de ville - Service urbanisme et développement durable ;
- ➔ Par message électronique à l'adresse suivante : modification.simplifiee@croissy.com
- ➔ Par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Service urbanisme et développement durable - 8 avenue de Verdun 78290 Croissy-sur-Seine.

À l'issue de la concertation préalable, un bilan sera présenté au conseil municipal qui en délibérera. Ce bilan comportera une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionnera les évolutions du plan résultant de la concertation préalable.

Le bilan de la concertation préalable et les évolutions jugées nécessaires pour tenir compte des enseignements de la concertation seront établis et publiés dans un délai de trois mois après la fin de la concertation sur le site internet de la ville (www.croissy.com) et disponibles sous format papier à l'hôtel de ville de Croissy-sur-Seine - Service urbanisme et développement durable - 8 avenue de Verdun.

Le bilan de la concertation préalable sera joint au dossier de mise à disposition au public relatif à la modification simplifiée n°1 du PLU.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR CROISSY.COM

7/ Conseil municipal de Croissy / 27 novembre et 15 décembre 2025

➤ Conseil Municipal de Croissy, jeudi 27 novembre

Nous étions représentés par une adhérente que nous remercions vivement.

L'Ordre du Jour concernait essentiellement des questions d'ordre budgétaire.

Deux autres questions ont été posées en début de séance.

1) Ombrière sur le futur parking allée des machines (derrière Moulin vert) pour éviter un point chaud. Des arbres seront-ils plantés ?

Rep : ne relève pas de la mairie car il s'agit d'un terrain privé. Il faut regarder le permis de construire.

2) Est-ce que toutes les observations concernant le projet Servier seront rendues publiques avant le Conseil Municipal du 15/12 ?

Rep : toutes les observations et le bilan de la concertation seront transmises aux membres du CM avant le 15/12. Après la réunion du CM du 15/12, tout sera mis en ligne (dans les 3 mois).

Le Maire a rappelé les obligations en matière de protection des données personnelles qui empêcheront la transmission des noms et adresses mails.

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE

AVIS DE CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution de l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal est convoqué pour le

Jeudi 27 novembre 2025 à 21h00
Hôtel de ville - 8 avenue de Verdun

ORDRE DU JOUR

- Communication : Maire
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 septembre 2025
- Décisions (réunies)
- Commissions municipales (comptes-rendus)
- Délibérations :
 - NP01 - Avis sur les délégations ou rejets de l'ordre des commerces de détail accordées par le Maire au titre de l'année 2025
 - NP02 - Révision des tarifs 2026 - Contrat Délégation Service Public pour l'exploitation du marché de plein vent
 - NP03 - Approbation d'une convention d'occupation du domaine public pour le nettoyage d'une Rive d'assèchement
 - NP04 - Avis de la Grenouillère - Attribution acte au projet 2025
 - NP05 - La Jument de Croissy - Attribution acte au projet 2025
 - NP06 - SIAPE - Approbation du contrat de la ville de Champs
 - NP07 - SIAPE - Approbation du contrat de la ville de Champs
 - NP08 - SIAPE - Approbation du contrat de la ville de La Courbe-Saint-Cloud
 - NP09 - Contribution aux frais de fonctionnement des établissements privés du 1er degré sous contrat accueillant des élèves handicapés - Actualisation
 - NP10 - Budget principal - Établissement budgétaire 2026 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2026
 - NP11 - Budget principal Vég 2025 - Adaptation au renouveler et communes sœurs
 - NP12 - Mise à disposition de la salle du Conseil municipal pendant la période pré-concertation et élections
 - NP13 - Occupation d'un emplacement de la Commune de Croissy-sur-Seine - Centre de Ressources, d'expériences et de performance sportive d'Île-de-France (CHEPS-IF)

Croissy-sur-Seine, le 21 novembre 2025


Maire
Philippe DAUIN



- Conseil Municipal de Croissy, lundi 15 décembre 2025, à 21h, à la mairie.

A date, l'Ordre du Jour n'est pas encore diffusé.

Un bilan de la concertation préalable sera présenté au conseil municipal qui en délibérera. Ce bilan comportera une synthèse des observations et propositions, et mentionnera les évolutions du plan jugées nécessaires.

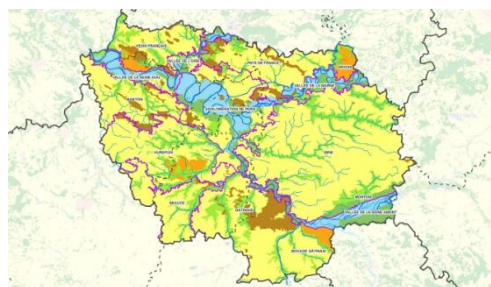
Ce bilan sera par ailleurs diffusé sur le site de la ville de Croissy dans un délai de 3 mois suivant la concertation, c'est-à-dire avant le 25 février 2026.

Toute personne qui le souhaite peut assister au conseil municipal.

8/ Journée technique de révision du SRCE / 18 décembre 2025

La Préfecture de région et la Région Île-de-France nous invitent le 18 décembre pour échanger autour de la révision du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), dont le rôle est d'assurer la préservation et la restauration des continuités écologiques franciliennes.

La rencontre aura lieu jeudi 18 décembre, dans l'Hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, à Saint-Ouen-sur-Seine



>> Si l'un de nos adhérents souhaite participer et représenter notre association, merci de revenir vers nous.

9/ CAUE d'Ile de France / 13 janvier 2026

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.

À l'occasion du 25^e anniversaire de leur Union Régionale, les CAUE proposent à tous leurs partenaires, acteurs franciliens de la production architecturale, urbaine et paysagère, un après-midi d'échanges, de réflexions et de débats pour croiser regards rétrospectifs, témoignages de professionnels et perspectives d'avenir. 3 thématiques, 3 tables rondes, suivies d'un cocktail.

- Architecture du déjà-là - Faire de l'existant une ressource pour demain
- Place au vivant ! - Inscrire nature et biodiversité au cœur des projets urbains
- Participation tous publics - Repenser l'implication citoyenne

Rendez-vous à 13h30, le mardi 13 janvier 2026, à l'auditorium de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris 16^e.

>> Si l'un de nos adhérents souhaite participer et représenter notre association, merci de revenir vers nous.



Mardi 13 janvier 2026
à la Cité de l'architecture et du patrimoine



10/ Événements associatifs – décembre 2025

- Samedi 6 décembre, de 14h à 18h, Repair Café, Salle Jamart, 24 rue du Mesnil, Maisons-Laffitte.

Apportez vos petits appareils à diagnostiquer, et réparer si possible, par nos réparateurs bénévoles.

Ouvert à tous, inscription conseillée.

Organisé par MLDD

<http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/agenda.html>



- Mardi 9 décembre, à 20h30, Conférence « Désir d'agir », Cinéma Louis Juvet à Chatou.

Pourquoi certains décident de s'engager pour le climat et la transition écologique tandis que d'autres restent sur leur canapé à regarder Netflix ? Dans son nouveau livre « Désir d'agir : comment déclencher la transition écologique », le militant écologiste franco-néerlandais Stein van Oosteren explore les raisons qui expliquent ces différences. Avec philosophie et humour il interroge notre rapport au temps, à la nature, à l'Autre, à l'effort et aux mots pour donner envie d'agir.

Inscription recommandée, Participation libre.

Organisé par Forum et Projet

<https://www.forumprojetsdd.org/>



- Samedi 13 décembre 2025, de 10h à 18h, 10ème fête du miel et de la vigne, salle de l'orangerie à Montesson.

Les apiculteurs et le Clos des Vieilles Vignes vous proposeront une exposition de qualité, des produits à la fois locaux, originaux et délicieux, un atelier pour les enfants.

Lors de cette exposition-vente de miel, des apiculteurs passionnés présenteront leur activité, avec une ruche d'exposition, des photos et des panneaux explicatifs sur les abeilles et le fonctionnement d'une colonie.

Des membres de l'association du Clos des Vieilles Vignes vous expliqueront leur savoir-faire pour cultiver, vendanger, mettre en bouteille leur production.

Entrée libre.

Organisé par Plaine d'avenir 78

<https://www.plainedavenir78.org/>



- En cours jusqu'au 1^{er} mars 2026

Le Comité de Jumelages du Vésinet, en partenariat avec le Comité de Jumelage de Villanueva de la Cañada, près de Madrid, organise un concours photo depuis le 10 novembre 2025 jusqu'au 1er mars 2026 dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux villes.

Le prix est un séjour dans la ville espagnole. Les thèmes du concours sont 1. Architecture urbaine & patrimoine 2. Paysages du Vésinet 3. Fête et convivialité entre citoyens

Tous les habitants majeurs du Vésinet peuvent participer.

<https://jumelageslevesinet.com/concours-photo-lv-vldc/>



11/ Agenda

- ✓ Samedi 6 décembre, de 14h à 18h, Repair Café, Salle Jamart, 24 rue du Mesnil, Maisons-Laffitte. *Ouvert à tous, inscription conseillée.*
- ✓ Mardi 9 décembre, à 20h30, Conférence « Désir d'agir », Cinéma Louis Jovet à Chatou. *Ouvert à tous, Inscription recommandée, Participation libre.*
- ✓ Samedi 13 décembre 2025, de 10h à 18h, 10^{ème} fête du miel et de la vigne, salle de l'orangerie à Montesson. *Ouvert à tous, entrée libre.*
- ✓ En cours jusqu'au 1^{er} mars 2026, concours photos organisé par le Comité de Jumelages du Vésinet. *Ouvert aux Vésigondins majeurs.*
- ✓ **Lundi 15 décembre 2025, à 21h, à la mairie de Croissy, conseil municipal avec restitution du bilan de la concertation préalable. Le public peut assister au conseil municipal.**
- ✓ Jeudi 18 décembre, dans l'Hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, à Saint-Ouen-sur-Seine, réunion autour de la révision du schéma régional de cohérence écologique (SRCE). *Adhérent AdCR, sur inscription.*
- ✓ Mardi 13 janvier 2026, à l'auditorium de la Cité de l'architecture et du patrimoine Paris 16^e, réunion des CAUE d'IDF. *Adhérent AdCR, sur inscription.*

12/ Appel à cotisation 2026 AdCR

Nous avons besoin de la mobilisation de tous pour nous faire entendre et défendre avec efficacité nos demandes concernant la sécurité, la limitation de la densification urbaine, la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie.



Notre trésorière se tient à votre disposition pour recevoir votre cotisation de 15 € pour votre adhésion à notre association, il s'agit de Mme Béatrice Millet, 25 rue du 11 Novembre, 78110 Le Vésinet.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion avec toutes les informations nécessaires.

➤ **Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !**

➤ **L'Association du Chemin de Ronde**, fondée en 1998, est membre du CADEB depuis 2016, membre de FNE Ile de France depuis 2020.

Association de défense de l'environnement sur l'axe allant du pont du Pecq au pont de Bougival, nous regroupons de nombreux riverains de Croissy, du Vésinet et du Pecq.

➤ **Coordonnées**

Siège social : 22 rue du 11 Novembre 78230 Le Pecq

Mail : associationducheminderonde@gmail.com

Tél : 06.86.34.68.55.

Site Internet : <https://associationducheminderonde.com/>

➤ **Bulletin d'information**

Nous publions un bulletin mensuel auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous le recevrez alors par mail.

<https://associationducheminderonde.com/bulletins.php>

➤ **Actualité**

Nous postons une actualité hebdomadaire sur notre site Internet et notre page Facebook

<https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/>

➤ **Adhésion**

Pour adhérer à notre association, vous trouverez toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

https://associationducheminderonde.com/engagement.php#bulletin_adhesion

➤ **Le Bureau AdCR**

Jacques GOYET	Président
Véronique VITAL	Vice-présidente Le Pecq
Françoise PIERREDON	Vice-présidente Le Vésinet
Olivier PIERREDON	Vice-président Croissy
Cyril BERSEILLE	Secrétaire Général
Béatrice MILLET	Trésorière

